

**COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST
(CEDEAO)**

PARLEMENT DE LA CEDEAO –V^E LÉGISLATURE

**RAPPORT-PAYS
CABO VERDE**

1^{ère} SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2021

Du 27 mai au 12 juin 2021



Présenté par la délégation capverdienne :

- Orlando Dias
- Filomena Martins
- Filomena Gonçalves
- Carlos Delgado
- Humberto Lélis Duarte

Sommaire

- I. Situation politique**
- II. Situation sécuritaire**
- III. Situation des droits de l'homme**
- IV. État de mise en œuvre des textes communautaires**
 - a) Liberté d'expression
 - b) Liberté d'information / Liberté de presse
 - c) Liberté de réunion et de manifestation
 - d) Protection des droits des enfants
 - e) Droits des femmes
 - f) Droits des minorités raciales et des immigrants
- V. État de mise en œuvre des programmes et des projets communautaires**
- VI. Situation économique et sociale**
 - a) Financement de l'économie
 - b) Inclusion sociale et régionale
 - 1. Éducation – Gratuité de l'inscription et de la scolarité pour les personnes ayant des besoins spéciaux
 - 2. Promotion de l'insertion sociale et lutte contre la pauvreté.
- VII. État de mise en œuvre des critères de convergence macroéconomique**
 - a) Perspectives macroéconomiques pour 2021 et 2022
- VIII. Environnement et changements climatiques**
- IX. Versement des produits du Prélèvement communautaire**
- X. Activités de sensibilisation menées par les députés**

I. Situation politique

Le Cabo Verde est un pays libre et démocratique. Une démocratie qui s'enracine avec des élections libres et transparentes qui se tiennent régulièrement depuis 1991 dans le pays.

En effet, l'année 1991 marque l'ouverture du pays au multipartisme. Dès lors, le pays s'est lancé dans l'adoption d'une nouvelle constitution moderne et démocratique, l'installation d'un pouvoir judiciaire indépendant, d'une presse publique et privée véritablement libre, ainsi qu'une gouvernance locale démocratiquement élue et proche des citoyens. Il s'agit d'une nouvelle ère, avec un système politique basé sur une démocratie multipartite, où les libertés et les droits des citoyens sont respectés, avec une bonne gouvernance et une gestion transparente des biens publics et où la sécurité juridique des personnes et des biens est un fait incontournable.

Plusieurs élections législatives ont été organisées dans le pays avec des alternances démocratiques pacifiques.

Les années 2020 et 2021 marquent une nouvelle étape pour le pays, en matière électorale. En effet, le 25 octobre 2020, des élections municipales ont eu lieu dans les vingt-deux municipalités du pays. Une étape démocratique qui a compté avec la participation de tous les partis politiques et de plusieurs groupes indépendants, le scrutin étant libre et transparent.

De même, le 18 avril 2021, des élections législatives ont été organisées conformément au code électoral et à la Constitution du pays. Dans un scrutin très ouvert, le Mouvement pour la démocratie (MPD) a remporté pour la deuxième fois consécutive ces élections à la majorité absolue des suffrages, garantissant ainsi la stabilité gouvernementale du pays. Sur les 72 députés élus à l'Assemblée nationale, le MPD, le parti au pouvoir, a remporté la majorité absolue de 38 sièges, le Parti africain pour l'indépendance du Cabo Verde (PAICV) a obtenu 30 sièges et l'Union capverdienne indépendante et démocratique (UCID) a obtenu 4 sièges.

Les élections présidentielles auront lieu à bonne date, le 17 octobre prochain.

Avec un agenda électoral pleinement rempli, tous les acteurs politiques et toutes les institutions démocratiques seront pleinement associés à ce processus ; ce qui ne permet pas l'organisation de toute autre activité dans le pays, au moins jusqu'au mois de novembre, à la date prévue pour le deuxième tour des élections présidentielles.

L'approbation d'un ensemble de décrets visant des modèles modernes de gestion administrative du pays et des municipalités a été effectuée tout au long de ces années. Le cadre du dialogue politique entre les principales forces politiques et avec la société civile est systématique et permanent. En ce moment, le dialogue sur la constitution et le consensus est en cours, notamment pour une révision ordinaire de la constitution et du

code électoral. L'accent est de plus en plus mis sur une coexistence saine entre les différents organes de souveraineté dans l'exercice de leurs fonctions, sur la base du strict respect et conformément à leurs pouvoirs respectifs, à la Constitution et à l'ensemble du cadre juridique.

La configuration du système politique capverdien est un régime semi-présidentiel, également appelé semi-parlementaire.

La Présidence de la République, l'Assemblée nationale, le Gouvernement et les tribunaux constituent les organes souverains qui, dans leurs relations réciproques et dans l'exercice de leurs fonctions, respectent la séparation et l'interdépendance des pouvoirs, conformément à la Constitution.

La loi constitutionnelle du pays dispose expressément que la justice est administrée, au nom du peuple, par les tribunaux et les organes non juridictionnels de gestion des conflits, créés en vertu de la Constitution et de la loi, conformément aux règles de compétence et de procédure légalement établies ; et que la justice peut également être administrée par des tribunaux institués par des traités, conventions ou accords internationaux auxquels le Cabo Verde est partie, conformément aux règles de compétence et de procédure respectives. La Constitution n'autorise aucune autre décision judiciaire, à savoir les tribunaux populaires ou religieux. De même, au Cabo Verde, aucun tribunal traditionnel et/ou religieux n'est en place ou ne fonctionne.

II. Situation sécuritaire

La promotion de la sécurité, axée sur les ressources humaines, est le cheval de bataille de la gouvernance du pays. Avec une supervision et un contrôle rigoureux de l'espace maritime national, la participation aux systèmes internationaux de lutte contre le trafic international de drogues, des armes et de la traite des personnes, entre autres, fait partie des activités dans ce domaine.

Le pays a adopté un nouveau paradigme en matière de **sécurité et de lutte contre la criminalité organisée**, avec un ensemble de mesures telles que : Tolérance zéro pour la criminalité ; Intervention de proximité ; Redéfinition du rôle de l'État en matière de sécurité ; Intervention supranationale et coopération croissante au niveau international ; Réaction policière et pénale plus efficace et plus rapide ; Motivation des agents de sécurité ; Gestion par objectifs et renforcement immédiat des moyens ; Lutte contre les retards judiciaires ; Lutte contre l'alcoolisme et la consommation de drogues ; Protection civile efficace et efficiente, entre autres.

Un ensemble de mesures ont été adoptées pour assurer la sécurité urbaine, sur toutes les îles, à travers des règles de conduite claires, un code de conduite communal, l'organisation des villes, en vue de maintenir l'ordre dans les espaces publics, de protéger l'environnement et de respecter la tranquillité des personnes, de la propriété publique et privée.

Afin d'améliorer la sécurité, le pays a inauguré l'utilisation du système de vidéosurveillance, qui a commencé par la ville de Praia, capitale du pays, puis a été étendu à d'autres îles telles que S. Vicente, Boavista et Sal. Cette mesure a un grand impact sur la sécurité, en particulier sur la réduction de la criminalité et sur la célérité des enquêtes criminelles et de la production de preuves.

La situation géographique du Cabo Verde, au carrefour des routes empruntées par la criminalité transnationale organisée, la dispersion géographique des îles, l'existence dans toutes les îles de nombreux abris portuaires difficiles à contrôler, font du pays un point logistique, faisant par conséquent de la sécurité une priorité pour toute gouvernance.

III. Situation des droits de l'homme

Tel qu'indiqué dans les rapports-pays précédents, la Commission nationale des droits de l'homme et de la citoyenneté (CNDHC) est l'institution nationale de promotion des droits de l'homme dans leur ensemble.

Parallèlement, il existe des institutions ayant un champ d'action spécifique pour la promotion des droits de l'homme ; il s'agit notamment de l'Institut capverdien pour les enfants et les adolescents et de l'Institut capverdien pour l'égalité et l'équité entre les genres.

Au nombre de ces trois instituts, le plus ancien est l'Institut capverdien pour les enfants et les adolescents, dont les origines remontent aux années 1990, au moment de la création de l'Institut capverdien des mineurs (1984).

La création de ces trois institutions constitue une valeur ajoutée importante dans la promotion des droits de l'homme dans le pays, conférant une visibilité politique et sociale à la thématique et contribuant ainsi au renforcement de la citoyenneté et à une plus grande jouissance des droits, des libertés et garanties

Des cas de violation des droits de l'homme n'ont pas été enregistrés, mais quand ils se produisent, les plaintes sont adressées directement à la Commission ou à travers les institutions qui sont consacrées à cette fin.

IV. État de mise en œuvre des textes communautaires

Des efforts se poursuivent en vue de la ratification des différents textes communautaires qui n'ont pas encore été ratifiés. En effet, plusieurs institutions de la CEDEAO se sont rendues dans le pays, où différents dossiers sont discutés, ce qui a aidé les députés capverdiens de la CEDEAO à sensibiliser les autorités à atteindre cet objectif.

Il est important de souligner la publication de certains accords relatifs à l'intégration communautaire. À titre d'exemple, il y a la publication au Bulletin officiel N°39, série I, du 4 avril, de l'approbation de la résolution N°114 / IX / 2019 de l'Assemblée nationale, relative à l'Accord de siège entre le Cabo Verde et l'Agence du Groupe de l'Accord de Banjul chargée des enquêtes sur les accidents (BAGAIA), portant à un total de 44 (quarante-quatre), les accords, conventions et traités ratifiés.

De même, le dossier sur la mobilité des citoyens de la CEDEAO est très avancé. Le Cabo Verde est en train de finaliser son plan d'action interne qui lui permettra de se conformer à la décision prise en Juin 2012, par les chefs d'État, en ce qui concerne l'introduction de la Carte d'identité et du Passeport biométrique dans tous les États membres.

Il y a toujours un flux croissant d'immigration vers le Cabo Verde. Aussi, les autorités sont-elles résolues à planifier et à mettre en œuvre des mesures d'amélioration, notamment juridiques et administratives, pour assurer une immigration adéquate et durable, avec la garantie d'un travail décent, avec une protection sociale, des droits et devoirs, à tous les niveaux, à tous les citoyens qui ont choisi de résider au Cabo Verde.

Grâce au Principe de la libre circulation des personnes et des biens, les immigrants des pays frères de la CEDEAO continuent de figurer parmi le plus grand nombre d'immigrants au Cabo Verde.

a) Liberté d'expression

À ce niveau, il n'y a pas de préoccupations liées à d'éventuels obstacles à l'exercice de la liberté d'expression par les citoyens. Il n'y a eu aucun rapport de violation de cet important droit constitutionnel dans ses diverses formes, ni de censure directe de quelque nature que ce soit. Au contraire, certains espaces libres ont permis l'exercice dynamique des formes d'expression et d'opinion les plus diverses, dépassant parfois les limites entre la promotion de la liberté d'expression et d'opinion et la protection de l'honneur et de l'image.

b) Liberté d'information / Liberté de la presse

Ces deux libertés (information et presse) sont une réalité au Cabo Verde. Il ne semble pas y avoir d'obstacles posés par les pouvoirs publiques, ni de limitations à l'accès aux informations de quelque nature que ce soit, par exemple en bloquant des pages Web ou en censurant des journaux, le contenu des actualités ou toute autre forme de censure.

Le Cabo Verde progresse régulièrement dans le classement de la liberté de la presse. La dernière performance date de 2020, dans le Classement mondial de la liberté de la presse, de l'ONG « Reporters sans frontières », dans lequel sur les 180 pays évalués, le Cabo Verde figure toujours en bonne place.

Il est à noter que selon le rapport de « Reporters sans frontières », le Cabo Verde devance des pays importants d'Asie comme le Japon et la Corée du Sud et des pays d'Europe comme l'Espagne, l'Italie, la France, la Grande-Bretagne ou des pays d'Amérique comme les États-Unis d'Amérique, l'Argentine et le Brésil. Le Cabo Verde occupe la 2ème place en Afrique, juste derrière la Namibie.

C'est au moins le 5^e rapport publié en 2020 par une institution internationale prestigieuse, qui évalue le Cabo Verde de manière très positive.

Il convient de noter que, récemment, des rapports ont été publiés indiquant que le Cabo Verde est le pays le plus libre d'Afrique.

c) Liberté de réunion et de manifestation

Il n'existe aucun rapport ni aucune accusation portant sur des violations illégales de ce droit au Cabo Verde. Aucune violation n'est signalée ou dénoncée. En tant que droit fondamental, qui comprend des obligations négatives pour les pouvoirs publics et des obligations positives aux niveaux législatif et administratif, en particulier en garantissant les institutions (police et conseils municipaux), il n'est pas nécessaire de définir une autre politique publique dans ce domaine.

d) Protection des droits des enfants

En 1991, le Cabo Verde a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant qui fait partie du système juridique national à travers la Loi n° 29 / IV / 91 du 30 décembre. Depuis cette date, plusieurs réformes ont été menées en vue d'appliquer les recommandations formulées à l'endroit de l'État du Cabo Verde.

Parmi ces réformes, il y a celle portant sur le système éducatif, au titre de laquelle la loi a été renforcée en augmentant certaines peines contre l'abus et la violence sexuelle contre les enfants et les adolescents. Des améliorations ont été également apportées aux politiques relatives à l'enfance et à d'autres politiques sociales dans le but de se conformer aux recommandations formulées par le Comité à l'endroit de l'État. Le Statut d'enfant et d'adolescent (ECA, Loi no. 50 / VIII / 2013, BO, série I, no. 70 du 26 décembre) a été adopté par l'Assemblée nationale. Un instrument réglementaire concernant les Enfants et les Adolescents a été adopté, une décision transversale s'appuyant sur le principe fondamental de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Le Statut d'enfant et d'adolescent est guidé par le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant et de l'adolescent, la valeur juridique et le critère de mesure des décisions relatives à ce secteur de notre société. Il englobe les droits fondamentaux, les libertés et garanties accordés aux enfants et aux adolescents, particulièrement les droits à la vie, à l'intégrité physique, à la liberté, à l'identité, à la santé, à l'éducation, ainsi que les droits de réunion, de manifestation et de participation, le droit de vivre dans une famille et l'opportunité d'avoir un niveau de vie suffisant.

En ce qui concerne les mesures prises pour prévenir et lutter contre le travail des enfants, il convient de noter les progrès réalisés dans la mise en place de cadres juridiques,

notamment l'entrée en vigueur d'une Liste de travaux dangereux interdits aux enfants et aux adolescents, approuvée par la Loi n° 113 / VIII / 2016.

Le Plan d'action national pour la prévention et l'éradication du travail des enfants (PANPETI), approuvé par le Conseil des ministres à travers la Résolution no. 43/2014 de BO, série I, no. 35 du 2 juin, a été élaboré.

Parmi les mesures adoptées en vue de garantir l'éducation de base, il y a la Loi fondamentale sur le système éducatif concernant les mineurs en conflit avec la loi. En 2006, un nouveau régime tutélaire a été adopté pour les mineurs âgés de 12 à 16 ans.

En ce qui concerne les infractions sexuelles commises contre des mineurs, le Décret législatif n° 4/2015 du 11 novembre 2015 (portant modification du Décret législatif n° 4/2003) est entré en vigueur le 12 décembre 2015. Les modifications adoptées concernaient les infractions criminelles relatives aux délits sexuels et portaient sur trois types, à savoir : Article 145° A - Recours à la prostitution des mineurs ; Article 147° A – Attentat à la pudeur et Article 152° A – Procréation artificielle consentie.

Un projet de loi visant à modifier le cadre pénal des crimes sexuels contre les mineurs est en cours en finalisation.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre les crimes sexuels commis sur des mineurs, le Plan national de lutte contre la violence sexuelle contre les enfants et les adolescents 2017-2019 a été approuvé, faisant suite aux deux plans de lutte contre la violence sexuelle adoptés respectivement en 2005 et 2010.

e) Droits des femmes

Le gouvernement a créé le ministère de la Famille et de l'Insertion sociale, chargé des affaires liées à la famille et à l'insertion sociale, particulièrement des enfants, des personnes âgées, des personnes souffrant de handicap, à la lutte contre la pauvreté et à la promotion de l'égalité des genres. Ainsi, pour la première fois, un ministère est chargé de l'égalité des genres, en plus de surveiller l'ICIEG.

Le Cabo Verde continue de déployer des efforts dans l'analyse de la situation des femmes de tous les milieux et d'identifier les domaines de persistance de l'inégalité. Dans certains secteurs, le gouvernement envisage l'application de mesures temporaires spéciales, notamment pour la participation des femmes à la prise de décisions, en particulier dans le domaine politique ; pour la promotion économique des femmes, à travers des politiques et directives contenues dans les programmes, surtout dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et la promotion des opportunités économiques.

Les données fournies par la police et le bureau du procureur au Cabo Verde ne révèlent aucune plainte pour mutilation génitale féminine (MGF) pratiquée dans le pays. Les MGF sont considérées comme un crime de violence basée sur le genre (VBG) et punies par la Loi sur les VBG comme une infraction grave contre l'intégrité physique. Les auteurs

pourraient être punis s'ils se trouvent au Cabo Verde même si les faits ne se sont pas déroulés dans le pays.

Lors des formations organisées sur les lois relatives aux VBG, les MGF sont désignées comme une pratique nuisible et une infraction de VBG. Dans les formations destinées aux professionnels de la santé, les participants sont invités à signaler les cas qu'ils pourraient rencontrer et à référer la victime et ses parents aux services de soutien.

Conformément à la loi sur la parité approuvée par le Parlement en 2019, qui prévoit au moins 40% de représentation de chaque genre dans les listes des organes électifs, la composition du Parlement reflète effectivement cette réalité avec l'élection de 27 femmes sur l'ensemble de 72 députés. De même, la composition du gouvernement reflète cet équilibre, avec 9 femmes dans son effectif.

Il convient de rappeler le grand rôle du Réseau des femmes parlementaires du Cabo Verde dans la promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes

f) Droits des minorités raciales et des immigrants

La Constitution de la République comprend un ensemble de préceptes relatifs à la lutte contre la discrimination raciale et pour les droits des immigrants et des étrangers qui, dans leur contexte, sont tout à fait conformes aux grands principes internationaux. Tout étranger résidant au Cabo Verde jouit des mêmes droits fondamentaux que les citoyens du Cabo Verde, à l'exception de certains droits, tel que les droits politiques.

Notre Constitution interdit expressément tout traitement privilégié et/ou discriminatoire dont les bénéficiaires sont des nationaux ou des étrangers, ainsi que toute discrimination raciale envers des nationaux ou des étrangers.

À titre d'exemple, le Projet d'intégration sociale des immigrants est en train d'être mis en œuvre et des sessions d'information et de sensibilisation sont organisées à l'intention des femmes immigrantes sur leurs droits fondamentaux, y compris l'égalité des genres et l'interdiction du mariage précoce ; la santé sexuelle et de la reproduction ; l'autonomisation des femmes ; les VBG qui incluent les MGF. Des séances de sensibilisation sur les mêmes thèmes sont également prévues pour les jeunes immigrants et les adultes grâce au partenariat avec le Réseau « Laço Branco ».

V. État de mise en œuvre des programmes et des projets communautaires

Les gouvernements successifs ont toujours accordé une grande priorité aux infrastructures dans le pays. Rien que pour les routes, ports, aéroports et télécommunications, le Cabo

Verde a fourni des efforts extraordinaires pour se doter d'un réseau compétitif et moderne permettant d'investir dans le secteur des services aux niveaux régional et international.

Au niveau régional, le Cabo Verde attend toujours les mesures politiques en matière de transport préconisées depuis longtemps par la Commission (**Plan d'action prioritaire pour l'Afrique de l'Ouest, en particulier le Programme de développement des infrastructures en Afrique**) à travers lesquelles le continent définit la stratégie d'intégration régionale qui recommande la construction d'autoroutes et de chemins de fer. Dans le cas du Cabo Verde, l'intégration se fera par le renforcement des liaisons maritimes et aériennes.

La liaison entre Praia et Dakar, au Sénégal, s'est beaucoup améliorée et est assurée maintenant par la compagnie Air Sénégal. La compagnie aérienne du Cabo Verde desservait déjà cet itinéraire. Le renforcement de la liaison entre le Cabo Verde et le Sénégal permet surtout de développer les échanges, non seulement entre les deux pays mais éventuellement pour l'ensemble de la région. Il est prévu la mise en place de la liaison entre le Cabo Verde et le Nigéria (Lagos), une décision qui aura un grand impact commercial.

Dans le domaine énergétique, nous espérons atteindre très bientôt l'objectif de 100 % de couverture de la population. Ainsi, nous pourrons éliminer l'usage du bois de chauffage et protéger ainsi l'environnement.

De même, les énergies renouvelables sont de plus en plus utilisées, l'objectif étant d'atteindre un taux de 50 % dans les années à venir.

Dans ce contexte, nous pensons pouvoir participer activement à l'adoption et à la mise en œuvre d'un Cadre politique régional de la CEDEAO, qui est l'une des missions principales du Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (CEREEC), qui est basé dans la capitale du pays.

Dans le secteur du transport, il est prévu la construction d'un réseau intégré, compétitif et sûr, qui contribuera à la création de richesses et d'emplois et à l'amélioration de la balance des paiements.

L'objectif du renforcement des réseaux de transport maritime, de fret aérien et de passagers est d'assurer l'unification du marché national. Les infrastructures et les moyens de transport méritent une attention particulière dans le but d'assurer la sécurité, l'efficacité et la qualité dans la circulation des personnes et des biens.

Le transport aérien et ses infrastructures sont en train d'être développés pour répondre efficacement et à un coût acceptable aux besoins urgents dans le contexte économique actuel. Une politique de service public de transport aérien est en train d'être définie et accorde la priorité aux liaisons entre les îles qui forment l'archipel et entre le pays et la diaspora, ainsi que les itinéraires qui font l'objet d'un service public.

Transport maritime :

Dans le cadre de la restructuration et de la réorganisation du réseau de transport maritime public entre les îles, le modèle de contrat de concession existant avec les opérateurs individuels a déjà fait l'objet d'une révision. Il importe de noter la création d'une nouvelle compagnie de transport inter-îles à l'aide de ce nouveau modèle.

Dans le but d'encourager l'investissement privé dans le secteur, les budgets successifs de l'État comprennent un ensemble d'avantages fiscaux. Par exemple, les sociétés titulaires de licences CIN, qui mènent des activités liées au transport maritime international de personnes ou de biens, peuvent choisir un système spécial pour définir la base fiscale, à condition qu'elles remplissent certaines conditions, notamment l'immatriculation de tous leurs bateaux et navires au Cabo Verde et sur le Registre international des navires.

Il convient de noter que le budget 2020 prévoyait une enveloppe destinée à la subvention du transport inter-îles, dans le souci d'assurer l'intégration totale du pays.

Transport aérien :

Dans le cadre de la réorganisation de la gestion de la compagnie nationale, TACV, un hub aérien a été installé sur l'île de Sal et des efforts ont été déployés pour stabiliser le transport aérien aussi bien au plan intérieur qu'au plan international, ce dernier étant axé sur le tourisme avec un impact majeur sur l'économie du pays.

Le tourisme est l'une des principales activités de notre économie. Un nouveau Plan stratégique national pour le tourisme est déjà en cours d'élaboration pour garantir la réalisation des objectifs fixés. Le plan stratégique du secteur public met l'accent sur le tourisme individuel, la liberté du secteur privé, la réponse du secteur aux défis du futur et la connaissance de l'activité.

Ces objectifs de développement du principal secteur de l'économie ne seront réalisés que grâce à un réseau de transport efficace, de qualité et très compétitif. Ainsi plusieurs mesures sont nécessaires, notamment :

- rendre compatible le système tarifaire du transport aérien appliqué entre le pays et les centres d'émission de la CEDEAO, de l'Europe et d'autres pays avec les pratiques internationales.
- organiser la prestation de services pour permettre au transport aérien domestique d'offrir un service susceptible d'obtenir des gains de compétitivité.
- organiser les interfaces dans les aéroports, ports, routes et, de manière générale, sur toutes les routes touristiques. Créer des installations bien équipées aux points stratégiques pour

stimuler la consommation des touristes et redonner aux économies locales et nationales et aux citoyens les avantages du tourisme, entre autres.

VI. Situation économique et sociale

Le Cabo Verde réaffirme son soutien à l'idée selon laquelle l'intégration économique est un facteur déterminant pour la stabilisation politique et sociale de la région ouest-africaine et renforce ainsi le besoin de la CEDEAO de se concentrer sur les objectifs d'une coopération économique et commerciale entre les États qui la composent.

a) Financement de l'économie.

Le gouvernement continue de promouvoir l'amélioration des conditions de financement des activités productives et l'exécution d'un solide programme visant à attirer et retenir les investissements directs étrangers (IDE) et promouvoir les incitations à l'exportation. Accorder la priorité à l'investissement est la clé de la reprise économique et pour assurer un nouveau cycle de croissance et d'emploi.

Le budget de l'exercice 2021 traduit clairement cette nouvelle vision, une option basée sur le Plan stratégique de développement durable.

Pour prendre en charge la Stratégie de développement du pays, un budget important destiné à assurer le fonctionnement de l'État, ainsi que certains projets d'investissement dont une bonne partie est affecté au volet social.

b) Inclusion sociale et régionale

Le gouvernement considère le développement social comme un élément essentiel de la stratégie de développement du pays et accorde une très grande priorité à la lutte contre les inégalités sociales qui existent dans le pays. Ainsi, on ne peut pas parler d'inclusion sociale sans adopter des mesures d'inclusion régionale, dans la mesure où la politique sociale doit être un moyen de promouvoir la dignité humaine et l'autonomie des personnes grâce à l'emploi, aux revenus et à l'éducation, dans un pays où personne n'est laissé de côté

1. Éducation - Gratuité de l'inscription et de la scolarité pour les personnes ayant des besoins spéciaux

À partir de l'année scolaire 2019/2020, qui a démarré en septembre, l'inscription et la scolarité dans les établissements publics et privés d'enseignement préscolaire, secondaire, supérieur et professionnel sont gratuites pour les personnes ayant des besoins spéciaux, aux termes de l'ordonnance n° 27/2018 du 8 août.

Il est à noter que le Cabo Verde s'engage résolument en faveur de l'inclusion sociale, tel que cela transparait dans les budgets successifs de l'État, étant donné qu'il s'agit d'un des moteurs du développement de tout pays,

2. Promotion de l’insertion sociale et lutte contre la pauvreté

La nouvelle stratégie de politique sociale favorise l'inclusion sociale, une mesure basée sur un changement du paradigme de nationalisation et de conditionnement des citoyens. Il s'agit d'une option qui se concentre sur l'établissement d'un large partenariat entre l'État, les collectivités locales et la société civile, reconnaissant un rôle central pour les églises et les institutions privées de solidarité sociale.

En plus des politiques actives visant à réduire au minimum les inégalités sociales, à assurer l'égalité entre les genres et un emploi décent, le développement inclusif suppose la promotion sociale des plus défavorisés, en facilitant leur accès au travail et l'amélioration constante de leurs conditions, de leurs revenus et de la qualité de la vie, l'adoption de mesures visant à promouvoir un système de soins pour les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées (en particulier celles qui appartiennent aux familles les plus vulnérables). Cela permettrait de réduire l'impact négatif de cette crise des soins sur la cohésion sociale et contribuer efficacement à l'égalité des genres, en reconnaissant que la crise des soins au sein des familles est un problème collectif qui exige des réponses sociales collectives.

Ainsi, le Gouvernement continue à promouvoir l'aide aux personnes souffrant de handicap, de vieillesse, de maladies invalidantes, du chômage et d'autres vulnérabilités. L'État a créé un revenu d'insertion pour les plus vulnérables (à l'intention des familles ayant des enfants à risque) et cherche des voies et moyens pour réduire les files d'attente dans les établissements sanitaires, en étroite collaboration avec le secteur privé, notamment dans les domaines les plus critiques comme la gynécologie, l'ophtalmologie et l'orthopédie. Ces mesures, en plus du renforcement des ressources humaines et matérielles des structures sanitaires, permettront d'atténuer les problèmes financiers des populations pauvres

Des mesures visant à encourager le financement du microcrédit ont également été définies.

VII. État de mise en œuvre des critères de convergence macroéconomique :

a) Perspectives macroéconomiques pour 2021 et 2022

En 2020, l'économie du Cabo Verde a enregistré une baisse de 14,8% et figure parmi les économies les plus touchées par la pandémie de COVID-19, à l'instar des petits pays insulaires, compte tenu de la forte dépendance de leurs structures productives à l'égard des secteurs des services, en particulier du tourisme et des transports. La pandémie actuelle, en plus de représenter un choc interne, pour ce qui est du Cabo Verde, constitue un choc externe de grande ampleur, dans la mesure où elle paralyse la circulation des personnes, principalement des touristes.

Au titre de l'année 2021, les perspectives économiques restent difficiles et incertaines, aussi bien au plan interne qu'au plan externe, principalement pour les pays dépendants du

tourisme. Comme l'indiquent les projections du Fonds monétaire international (FMI) pour les pays africains, la plus importante révision des projections en Afrique subsaharienne concerne le groupe des pays dépendant du tourisme. S'agissant de l'économie nationale du Cabo Verde, le PIB réel devrait croître de 5,5%, compte tenu des effets de base et d'une légère reprise des secteurs pris en considération. Dans un scénario plus défavorable, cette croissance ne devrait pas dépasser 3%, par rapport au résultat de 2020. Au titre de l'année 2022, avec une dynamique accrue du tourisme, le PIB devrait croître de 6%. Les comptes publics et extérieurs continueront de révéler les effets négatifs de la pandémie.

Les projections se fondent sur certaines hypothèses externes, à savoir la croissance de l'économie de la Zone Euro et du Royaume-Uni, une région d'où provient l'écrasante majorité des touristes visitant le Cabo Verde. Malgré des prévisions de croissance économique, en 2022, le niveau d'activité économique sera inférieur au niveau enregistré en 2019.

Il convient de noter que ces pays pourvoyeurs de touristes ont rencontré des difficultés pour renforcer leurs programmes de vaccination, en plus de connaître une troisième vague de Covid-19 plus infectieuse, ce qui a conduit les autorités à imposer de nouvelles mesures de restriction. Cette évolution détermine le développement du tourisme et affecte par conséquent davantage l'économie des petits pays insulaires tels que le Cabo Verde. Selon le dernier baromètre du tourisme mondial de l'OMC, après la baisse sans précédent de 73% du tourisme international enregistrée en 2020, sous l'impact de la pandémie de Covid-19, la demande de voyages internationaux est restée très faible au début de 2021. Au mois de janvier 2021, la chute était de 87%.

Ces mêmes données soulignent également qu'en raison de l'aggravation de la pandémie avec une nouvelle vague de cas et de variantes, plusieurs pays ont réintroduit des restrictions de voyage plus strictes, une fermeture complète des frontières, en plus des confinements, portant ainsi un grand coup à la reprise des voyages internationaux. En outre, la vitesse et la distribution des vaccins ont été plus lentes que prévu et assez inégales d'un pays et d'une région à l'autre. À ce titre, l'OMC s'attend à ce que le nombre de touristes internationaux diminue d'environ 85% au premier trimestre 2021 par rapport à la même période en 2019. Cela représenterait une perte d'environ 260 millions d'arrivées internationales par rapport aux niveaux d'avant la pandémie.

Au titre de l'année 2021, l'OMC envisage deux scénarios. Le premier indique une reprise en juillet, et le second seulement en septembre, se traduisant par une augmentation du nombre de touristes respectivement de 66% et 22%, par rapport aux baisses historiques enregistrées en 2020. Même dans le meilleur scénario, le nombre de touristes internationaux serait de 55% en dessous des niveaux de 2019, ce qui indique une lente reprise. Compte tenu des développements survenus jusqu'à présent, les risques de matérialisation du premier scénario sont élevés, bien que le second scénario semble plus réaliste. En cas de sa matérialisation, les niveaux de touristes seront de 67% inférieurs à ceux de 2019.

En 2020, la baisse du nombre de touristes au Cabo Verde était de 75%. Au titre de l'année 2021, le nombre de touristes devrait augmenter de 11% au maximum. Pour 2022 avec une amélioration du plan de vaccination, le nombre de touristes devrait augmenter de 197%. Malgré cette augmentation, le nombre de touristes reste faible, inférieur aux chiffres de 2011.

En 2020, la pandémie a considérablement affecté le marché du travail. Au total, 19 718 personnes ont perdu leur emploi et 21 332 sont devenues inactives. La capacité inutilisée des investissements déjà matérialisés a augmenté. En conséquence, la productivité totale des facteurs a chuté de 13%. Pour 2021 et 2022, avec une mobilité accrue et la réduction de la capacité inutilisée dans l'économie, l'emploi devrait croître respectivement d'environ 8 000 et 11 000 postes.

Pour 2021 et 2022, l'économie capverdienne devrait croître de 5,5% et 6%. En 2020, les exportations devraient augmenter plus fortement en raison des exportations de biens et principalement en raison des exportations de services, du fait d'une plus forte reprise du tourisme. La consommation privée bénéficiera de cette dynamique, dépassant les 5%. Après une croissance de 19,7% en 2020, les investissements devraient afficher une décélération du taux de croissance pour 2021 (+ 1,5%).

S'agissant de l'offre, le secteur tertiaire stimulera l'activité économique, avec une croissance supérieure à 6% aussi bien en 2021 qu'en 2022, avec des faits marquants en particulier pour les sous-secteurs du commerce, de l'hébergement et de la restauration et des transports. Les secteurs secondaires, principalement les industries de transformation, l'électricité et l'eau, bénéficiant de la reprise du tourisme, devraient croître respectivement de 3,1% et 4,7% en 2021 et 2022.

Malgré les prévisions d'amélioration dans les secteurs de l'industrie extractive et de la pêche, le secteur primaire, au cours de cette période, devrait rester stable, en raison du poids de l'agriculture dans ce secteur et de la persistance des effets de la sécheresse.

Les niveaux de prix devraient rester contenus, avec une inflation annuelle moyenne se situant entre 0,0% et 0,8% en 2021 et entre 1,0% et 1,5% en 2022. Ce résultat se fonde sur la performance de la demande aux niveaux national et externe, les projections intègrent une augmentation des prix des matières premières, en particulier du pétrole. Le dollar américain devrait se situer autour de 93,6 escudos CVE en 2021 et 2022, après avoir atteint 97 escudos en 2020.

En 2020, le déficit du compte courant est passé à 16,5% du PIB (contre 0,4% du PIB en 2019), reflétant notamment la forte augmentation du déficit de la balance des biens et services (-102,4%), malgré les améliorations au niveau primaire et secondaire. Le résultat des exportations reflète la baisse des services, notamment des voyages touristiques de soixante-dix pour cent (-69,9%) et des transports (-26,9%), en raison de la fermeture des

frontières et des restrictions à la circulation des personnes au niveau national et à l'extérieur. La baisse des importations résulte de la réduction des importations de biens (16,7%). Ces résultats ont conduit à une appréciation de l'indice des termes de l'échange (7,3%) sur la période. Dans le compte des opérations financières, les investissements directs étrangers (IDE) ont diminué de 31,8%.

Au titre de l'année 2021, les impacts de la pandémie se font encore sentir dans le compte courant, avec une légère reprise du tourisme, notamment au dernier trimestre, le début des vols de Cabo Verde Airlines à partir de juin, ainsi que le ralentissement des envois de fonds des immigrés et l'augmentation des importations de biens et services, avec un déficit d'environ 13,3% du PIB. Dans le compte financier, il devrait y avoir une augmentation des IDE en raison de la poursuite des projets touristiques et du démarrage de nouveaux projets, en plus de l'augmentation du financement extérieur net du gouvernement du fait des moratoires et de l'augmentation des investissements publics par rapport à 2020. Les réserves en mois d'importations seront également affectées, passant de 7,4 à 6,4 mois. Au titre de l'année 2022, dans l'attente d'une plus grande dynamique du tourisme (passant des niveaux de 2005 en 2021, aux niveaux de 2012 en 2022) et par conséquent de l'amélioration des exportations de services, le déficit du compte courant devrait se réduire à environ 9,1% du PIB.

La performance des finances publiques a été fortement affectée en 2020, mettant un terme à la tendance baissière du déficit et de la dette publique. Le déficit public s'est accéléré, à 8,8% du PIB, plus 7,0 p.p., par rapport à 2019, découlant de mesures et d'actions visant à atténuer les effets socio-économiques de la pandémie actuelle et par la baisse des recettes totales de plus de 25%. Pour 2021 et 2022, les effets de la Covid-19 seront toujours importants. Le niveau des activités économiques restera inférieur à celui de 2019, affectant le recouvrement des recettes fiscales et non fiscales, couplé à l'augmentation des dépenses résultant d'une intervention nécessaire de l'État dans l'économie dans le cadre de mesures de renforcement du système de santé et des mesures économiques. Le déficit public devrait s'établir respectivement à 10% et 5,6% du PIB en 2021 et 2022. En conséquence, la dette publique, qui est passée de 124% du PIB en 2019 à 154,9% du PIB en 2020, devrait atteindre respectivement 155,5% et 149,5% du PIB en 2021 et 2022. Il est à noter que le stock de la dette intérieure représente 43,7% en 2021 et le stock de la dette extérieure représente 112,8%.

La performance des comptes extérieurs, notamment la réduction des réserves, couplée à un ralentissement du crédit à l'économie (3,7% en 2021 contre 4,8% en 2020) entraînera une baisse de la masse monétaire d'environ 2%. Ce ralentissement du crédit à l'économie, en particulier au secteur privé, implique une réduction du rythme de l'investissement privé national. Au titre de 2022, le crédit à l'économie a augmenté de 3,9% et la masse monétaire de 1,5%.

La pandémie et la sécheresse présentent des risques majeurs pour les projections. Le Cabo Verde prévoit de vacciner 70% de la population d'ici la fin de l'année. Si la pandémie progresse au niveau national et à l'étranger, la reprise du tourisme sera retardée.

VIII. Environnement et changements climatiques

Le changement climatique est un défi majeur pour le Cabo Verde. Des politiques intégrées sont en train d'être mises en œuvre dans le domaine de l'environnement, en vue d'assurer une plus grande durabilité environnementale, une plus grande compétitivité et une meilleure organisation territoriale. Cela implique une utilisation et une gestion améliorées des ressources environnementales visant à assurer l'équilibre entre la satisfaction des besoins actuels et les attentes légitimes des générations futures

Le gouvernement reconnaît que la gestion durable des ressources environnementales, la réorganisation territoriale et l'existence d'un environnement de qualité devraient constituer la principale orientation stratégique du pays

Il convient également de noter que le Cabo Verde a connu trois années de sécheresse consécutives au cours desquelles de très faibles précipitations ont été enregistrées. Le pays a été confronté et continue d'être confronté à de graves problèmes de manque de pâturage pour le bétail. L'État a dû mettre en œuvre des plans d'urgence pour faire face à ces années de sécheresse. Heureusement, il a pu compter sur certains de ses partenaires

Pour cela et pour d'autres raisons, une attention particulière doit être accordée à la question du changement climatique et une approche sérieuse de la question au niveau interne doit nécessairement impliquer les organismes régionaux et les agences spécialisées des Nations Unies

En raison des effets potentiels que peut avoir le changement climatique dans le pays, la question doit être au centre des préoccupations des autorités, soutenue par une approche scientifique appropriée, impliquant les centres de connaissances nationaux.

L'approche visant à faire face aux effets potentiels du changement climatique dans le pays doit être partagée par les municipalités, car le phénomène touchera les zones sous leur responsabilité. Les communautés et les citoyens doivent également être réellement impliqués dans les mesures de précaution à prendre.

Le Cabo Verde continue et continuera de participer aux réseaux mondiaux et régionaux de recherche sur l'environnement, en particulier ceux qui s'occupent de l'étude des effets du phénomène des changements climatiques.

IX. Versement des produits du Prélèvement communautaire

Le pays poursuit ses efforts visant à honorer ses engagements vis-à-vis de l'organisation. Un plan d'allégement de la dette a fait l'objet d'une discussion avec la Commission de la CEDEAO et nous pensons que nous commencerons bientôt à exécuter ce plan.

X. Activités de sensibilisation menées par les députés

Dans le cadre de l'intensification des activités de la CEDEAO, qui est également un objectif fondamental de la Cinquième Législature, et conscients de l'importance de la communication institutionnelle pour l'atteinte des objectifs du Plan stratégique de la Cinquième Législature, d'une part, et de la Vision 2020 de la CEDEAO, d'autre part, nos Députés ont mis en œuvre un programme de communication stratégique, en collaboration avec les médias de notre pays. Par ailleurs, la Délégation capverdienne réaffirme son engagement ferme à animer sa page Facebook, qui est suivie par des milliers de personnes et qui sert de source d'information aux organes de communication sociale capverdiens.

Il y a notamment la création d'un programme télévisé hebdomadaire, sous le parrainage du Ministère de l'Intégration Régionale, qui vise à informer la société capverdienne sur tous les pays de la CEDEAO.

La page Facebook s'appelle : « DEPUTADOS DE CABO VERDE NA CEDEAO » (DÉPUTÉS DU CABO VERDE À LA CEDEAO") et peut être consultée par le lien : <https://web.facebook.com/Deputados-de-Cabo-Verde-na-Cedeao-697364060416609/>.

Ce programme médiatique est basé sur la publication d'informations visant à sensibiliser et améliorer les connaissances de nos concitoyens sur l'importance du Parlement de la CEDEAO et son rôle dans l'intégration régionale harmonieuse et productive.

Le programme de participation des Députés capverdiens aux réunions des Commissions mixtes et aux réunions du Parlement de la CEDEAO continue d'être communiqué à la presse nationale par la publication de textes sur la page Facebook, de communiqués de presse et dans les journaux locaux. En outre, les Députés ont pris part à des émissions de radio et de télévision publiques et à des conférences organisées au plus haut niveau de l'État sur des questions liées à la CEDEAO et / ou au Parlement de la Communauté

Il importe de noter qu'à l'heure actuelle, tous les citoyens du Cabo Verde connaissent la signification de l'acronyme CEDEAO, ainsi que sa mission dans le contexte de la sous-région africaine

Étant donné que le pays est dans une année électorale, avec des élections présidentielles prévues le 17 octobre de cette année, ce qui signifie l'implication de tous les acteurs politiques et institutions du pays dans le processus, il est recommandé que toute activité du Parlement CEDEAO soit organisée seulement après la tenue des élections présidentielles.

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE ATTENTION